

**ALPHINAT INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 AOÛT 2023 ET 2022**

# ALPHINAT INC.

## BILANS

### AUX 31 AOÛT

(en dollars canadiens)

	Note	2023	2022
<b>ACTIF</b>		\$	\$
<b>Actif courant</b>			
Encaisse		67 919	6 718
Clients et autres débiteurs	5	393 001	459 772
Travaux en cours		56 325	1 597
Frais payés d'avance		31 554	31 674
		548 799	499 761
<b>Actif non courant</b>			
Immobilisations corporelles	6	4 272	5 993
Actifs incorporels	7	-	1 355
Actif au titre des droits d'utilisation	8	53 419	123 971
<b>Total de l'actif</b>		606 490	631 080
<b>PASSIF</b>			
<b>Passif courant</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer	9	843 910	951 501
Revenus perçus d'avance		228 144	270 548
Partie courante de l'obligation locative	8	70 462	84 375
		1 142 516	1 306 424
<b>Passif non courant</b>			
Emprunt	10	53 327	47 533
Obligation locative	8	-	69 578
<b>Total du passif</b>		1 195 843	1 423 535
<b>CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS</b>			
Capital social	11	6 713 719	6 713 719
Surplus d'apport	12	1 942 891	1 900 386
Déficit		(9 245 963)	(9 406 560)
<b>Total des capitaux propres négatifs</b>		( 589 353)	( 792 455)
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		606 490	631 080

Continuité de l'exploitation (note 1)

Approuvé par le Conseil,

(signé) Mahtab Abbasigaravand, Présidente

(signé) Marc Chartrand, Chef de la direction financière

**ALPHINAT INC.****ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES****POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT 2023 ET 2022**

(en dollars canadiens)

	<b>Capital social</b>	<b>Surplus d'apport</b>	<b>Déficit</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Solde - 31 août 2022</b>	6 713 719	1 900 386	(9 406 560)	( 792 455)
Émission d'options d'achat d'actions	-	42 505	-	42 505
Transactions avec les actionnaires	-	42 505	-	42 505
Résultat net	-	-	160 597	160 597
<b>Solde - 31 août 2023</b>	<b>6 713 719</b>	<b>1 942 891</b>	<b>(9 245 963)</b>	<b>( 589 353)</b>
<b>Solde - 31 août 2021</b>	6 713 719	1 886 388	(9 519 311)	( 919 204)
Émission d'options d'achat d'actions	-	13 998	-	13 998
Transactions avec les actionnaires	-	13 998	-	13 998
Résultat net	-	-	112 751	112 751
<b>Solde - 31 août 2022</b>	<b>6 713 719</b>	<b>1 900 386</b>	<b>(9 406 560)</b>	<b>( 792 455)</b>

**ALPHINAT INC.****ÉTATS DU RÉSULTAT ET RÉSULTAT GLOBAL****POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT 2023 ET 2022**

(en dollars canadiens)

		2023	2022
	Note	\$	\$
<b>PRODUITS</b>			
Licences		218 966	324 154
Support		433 261	387 461
Services professionnels		828 000	939 459
		<b>1 480 227</b>	1 651 074
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Frais liés à la réalisation des mandats, à l'administration, à la commercialisation et au développement	14	1 313 851	1 416 176
Radiation de créances		(168 579)	-
Rémunération sous forme d'options d'achat d'actions	12	42 505	13 998
		<b>1 187 777</b>	1 430 174
<b>RÉSULTAT AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS</b>		<b>292 450</b>	220 900
Charges financières	18	57 025	32 942
Amortissement des immobilisations corporelles		2 921	1 936
Amortissement des actifs incorporels		1 355	2 719
Amortissement de l'actif au titre des droits d'utilisation		70 552	70 552
		<b>131 853</b>	108 149
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>		<b>160 597</b>	112 751
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>		-	-
<b>RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>160 597</b>	112 751
Résultat net de base et dilué par action	15	0.0025	0.002
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</b>		<b>63 148 956</b>	63 148 956

**Continuité de l'exploitation (note 1)**

**ALPHINAT INC.****TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE****POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT 2023 ET 2022**

(en dollars canadiens)

		2023	2022
	Note	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net		160 597	112 751
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations corporelles		2 921	1 936
Amortissement des actifs incorporels		1 355	2 719
Amortissement de l'actif au titre des droits d'utilisation		70 552	70 552
Rémunération sous forme d'options d'achat d'actions		42 505	13 998
Charge de désactualisation		5 794	5 350
Charge d'intérêts sur l'obligation locative		7 351	12 445
		291 075	219 751
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	4 a)	(137 832)	34 123
		153 243	253 874
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(1 200)	(5 400)
		(1 200)	(5 400)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Remboursement des prêts de sociétés privées		-	(625)
Remboursement des prêts d'administrateurs		-	(2 293)
Remboursement des débetures		-	(120 000)
Remboursement de l'obligation locative		(90 842)	(99 894)
		(90 842)	(222 812)
<b>VARIATION NETTE DE L'ENCAISSE</b>			
		61 201	25 662
<b>ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) AU DÉBUT</b>			
		6 718	(18 944)
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>			
		67 919	6 718

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent des intérêts payés de 58 431 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2023 (57 353 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2022).

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

---

**1. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION**

La société a été constituée le 12 mars 2004 en vertu de la Loi régissant les sociétés par actions du régime fédéral. Elle a comme mission de commercialiser les produits logiciels qu'elle développe. Ces produits correspondent aux normes les plus avancées de l'industrie et permettent de mettre en oeuvre des solutions libre-service et des espaces de travail par le Web, facilitant ainsi toutes les interactions entre l'organisation et ses clients, partenaires, fournisseurs, employés et actionnaires.

Les activités commerciales de Alphinat inc., regroupées sous un seul secteur d'activité, se font sur quatre marchés principaux :

- Le secteur public;
- Les télécommunications;
- Le secteur de la santé;
- Les institutions financières.

Les solutions permettent de réduire la complexité et les coûts des processus d'affaires d'une organisation en automatisant la saisie, le traitement, l'aiguillage et la diffusion d'informations.

Ces solutions offrent un guichet unique à l'utilisateur qui doit traiter avec de multiples intervenants et sources d'information dans une même organisation, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'un gouvernement.

Les actions ordinaires de Alphinat inc. se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto sous le symbole NPA. Les options d'achat d'actions ne sont pas transigées sur une bourse.

L'adresse du siège social de la société est 2000 rue Peel, bureau 680, Montréal, Québec, Canada, H3A 2W5.

La préparation des états financiers selon les normes internationales d'information financière (« IFRS ») repose sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la société dans un avenir prévisible, c'est-à-dire que celle-ci sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et engagements dans le cours normal de ses activités.

Bien que les présents états financiers aient été dressés selon le postulat de la continuité de l'exploitation, certains faits et circonstances suscitent un doute sur le bien fondé de cette hypothèse. La société a enregistré des pertes d'exploitation importantes par le passé et ses liquidités actuelles pourraient être insuffisantes pour faire face à ses obligations. En effet, le passif à court terme de la société excède de 593 717 \$ (806 663 \$ au 31 août 2022) le total de son actif à court terme au 31 août 2023.

Les insuffisances de liquidités ont été comblées au cours de l'année financière terminée le 31 août 2023 par le soutien des fournisseurs et des autorités gouvernementales qui ont toléré des retards de paiement. Également, au cours des derniers exercices elles ont été comblées par des prêts d'administrateurs, d'actionnaires, de personne liée à un actionnaire initié important, d'une société sous contrôle commun et d'autres sociétés privées et par l'émission de débentures. La société a toutefois conclu en novembre 2018 un règlement avec la majorité des détenteurs de débentures par conversion de celles-ci en capital-actions. Ce règlement a permis d'alléger les charges financières de la société. Également grâce aux résultats de l'année financière terminée le 31 août 2022 la société a été en mesure de rembourser le solde des débentures. Ces situations indiquent l'existence d'incertitudes significatives susceptibles de jeter un doute important relativement à la capacité de la société de poursuivre ses activités.

L'entreprise met l'accent sur le développement d'alliances stratégiques fortes aux États-Unis, au Canada et en France, tout en continuant à améliorer les versions de son logiciel SmartGuide®. Des revenus perçus d'avance totalisant 228 144 \$ au 31 août 2023 (270 548 \$ au 31 août 2022) seront constatés aux résultats des prochains exercices.

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

---

**1. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION (SUITE)**

La poursuite des activités de la société dépendra de la capacité de la direction de mettre en œuvre avec succès son plan d'affaires, en vertu duquel elle prévoit être en mesure d'accroître les produits d'exploitation provenant des produits existants, et de l'établissement d'ententes et de partenariats avec des tiers. Il n'y a aucune assurance que ces mesures mises en œuvre par la direction porteront leurs fruits. Ces états financiers ne comprennent pas les ajustements qui seraient nécessaires si la société était incapable de poursuivre son exploitation et était donc tenue de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations autrement que dans le cours normal de ses activités. Ces ajustements pourraient être importants.

La société établit ses états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

À moins d'indication contraire, les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de manière uniforme pour tous les exercices présentés dans les présents états financiers.

**BASE D'ÉVALUATION**

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au coût historique.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La politique de la société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Comptabilisation et décomptabilisation**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

**Classement et évaluation initiale des actifs financiers**

À l'exception des comptes clients qui ne comportent pas une composante financement importante et qui sont évaluées au prix de transaction selon IFRS 15, tous les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction (le cas échéant).

Les actifs financiers, autres que ceux qui sont désignés comme des instruments de couverture efficace, sont classés dans une des catégories suivantes :

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Pour les périodes considérées, la société ne détient aucun actif financier classé dans la catégorie de la JVRN ni de la JVAERG.

Le classement dépend à la fois:

- du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers;
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières, à l'exception de la perte de valeur sur comptes clients qui est présentée dans les frais liés à la réalisation des mandats, à l'administration, à la commercialisation et au développement.

**Évaluation ultérieure des actifs financiers**

**Actifs financiers au coût amorti**

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes (et qu'ils ne sont pas désignés comme étant à la JVRN) :

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. L'encaisse, les clients et autres débiteurs (à l'exception des crédits d'impôt à recevoir) font partie de cette catégorie d'instruments financiers.



**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

**Dépréciation des actifs financiers**

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent des informations de nature prospective pour évaluer les pertes de crédits attendues, soit le modèle des pertes de crédit attendues.

La société doit tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

Dans l'application de cette approche prospective, une distinction est apportée entre :

- les instruments financiers dont la qualité du crédit ne s'est pas détériorée de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ou dont le risque de crédit est faible (phase 1);
- les instruments financiers dont la qualité du crédit s'est détériorée de façon importante depuis la comptabilisation initiale et dont le risque de crédit n'est pas faible (phase 2).

La phase 3 correspondrait aux actifs financiers qui présentent une indication objective de dépréciation à la date de clôture.

Les «pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir» sont comptabilisées pour la première catégorie, alors que les «pertes de crédit attendues pour la durée de vie» sont comptabilisées pour la deuxième catégorie.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée par l'évaluation d'un intervalle de résultats possibles des pertes de crédit attendues pour la durée de vie d'un instrument financier.

**Clients et autres débiteurs**

La société utilise une méthode simplifiée pour comptabiliser les créances clients et les autres débiteurs ainsi que pour inscrire la correction de valeur des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Celles-ci correspondent aux insuffisances attendues des flux de trésorerie contractuels en tenant compte du potentiel de défaillance à tout moment pendant la durée de vie de l'instrument financier. La société se sert de l'expérience passée, d'indicateurs externes et d'informations prospectives pour calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de calcul.

La société évalue la dépréciation des créances clients sur une base individuelle.

**Classement et évaluation des passifs financiers**

Les passifs financiers de la société comprennent le découvert bancaire, les comptes créditeurs et charges à payer (à l'exception des salaires et charges sociales et des taxes de ventes à payer), les prêts, les débetures et l'emprunt.

Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction.

Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières.

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût, incluant les frais d'acquisition, tous les frais attribuables directement à la préparation de l'actif avant de pouvoir être utilisé. Suite à la mesure initiale, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et la dépréciation.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, tel qu'il est décrit ci-après :

	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
Mobilier et équipement de bureau	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans

La société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit à la valeur comptable de l'actif et sont comptabilisés au résultat net dans les autres produits ou les autres charges.

**ACTIFS INCORPORELS**

Les actifs incorporels de la société sont capitalisés et amortis dans le compte de résultat selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité attendue, de la façon suivante :

	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
Marque de commerce	Linéaire	4 ans

La valeur résiduelle et la durée d'utilité sont réexaminées à chaque date de clôture.

**DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**

Les immobilisations corporelles, les actifs incorporels amortissables et l'actif au titre des droits d'utilisations sont soumis à un test de dépréciation lors d'événements ou de circonstances indiquant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La direction doit apprécier, à la date de clôture, s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur comptable, et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Aux fins de la comptabilisation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés selon le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie distinctes, ou unités génératrices de trésorerie (UGT). Lors du calcul de la valeur d'utilité d'un actif ou d'un UGT, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à la valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les immobilisations corporelles, les actifs incorporels amortissables et l'actif au titre des droits d'utilisations qui ont subi une perte de valeur sont analysés aux fins d'une éventuelle reprise s'il y a eu un changement, depuis le dernier test de dépréciation, dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ayant subi la perte de valeur. Toutefois, la valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur précédente, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur initiale n'avait été comptabilisée pour cet actif.

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**CAPITAUX PROPRES**

Les actions ordinaires et les bons de souscription émis conjointement avec une émission d'actions sont classés à titre de capital social et présenté dans les capitaux propres à la valeur à laquelle ils ont été émis. La société applique la méthode de la valeur résiduelle pour évaluer les bons de souscriptions émis conjointement avec des actions ordinaires. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en réduction du capital social, déduction faite de toute incidence fiscale.

**AUTRES ÉLÉMENTS DE CAPITAUX PROPRES**

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options d'achat d'actions jusqu'à l'exercice de ces instruments financiers. Lorsque les options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Le déficit comprend l'ensemble des pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

**CRÉDITS D'IMPÔT**

Les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques sont comptabilisés lorsqu'il y a un degré raisonnable de certitude qu'ils seront réalisés. Il est possible que les autorités gouvernementales n'adoptent pas la position de la société quant à l'admissibilité de ses demandes. Cette aide est portée en réduction des coûts des actifs correspondants et est imputée aux résultats lorsqu'elle est liée à des charges courantes.

**FRAIS DE DÉVELOPPEMENT**

Tous les frais liés aux activités de développement qui ne répondent pas aux critères d'identifiabilité et de comptabilisation reconnus sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés. Les frais de développement qui répondent aux critères d'identifiabilité et de comptabilisation reconnus sont capitalisés et amortis à l'encontre des revenus sur l'exercice estimative au cours de laquelle on pense en retirer des avantages. Aux 31 août 2023 et 2022 la société n'avait reporté aucun frais de développement.

**PROVISIONS**

Conformément à la norme IAS 37 (provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables, estimables et résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés. Dans le cas où il existe une obligation potentielle résultant d'événements passés, mais dont l'occurrence n'est pas probable ou dont l'estimation n'est pas fiable, ces passifs éventuels sont indiqués dans les engagements hors bilan et litiges. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la société quant au résultat en fonction des faits connus à la date d'arrêté des comptes.

Les litiges font l'objet d'un suivi régulier, au cas par cas, par la direction de la société et avec l'aide de conseillers externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Une provision est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**CONSTATATION DES PRODUITS**

Les produits tirés des services professionnels sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le degré d'avancement des travaux est établi en comparant les coûts réels engagés aux coûts totaux prévus pour le contrat complet. Les travaux en cours sont établis à la valeur de facturation en tenant compte des services rendus qui n'ont pas été facturés.

Les produits tirés de la vente de licences d'utilisation des logiciels sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes que l'entente est en vigueur, que le logiciel a été livré et accepté par le client et qu'aucune obligation importante de la société ne demeure en suspens.

Les produits tirés des services de soutien technique après-vente sont constatés au prorata sur la durée du contrat de soutien et les autres services connexes sont constatés à mesure que les services sont rendus.

La société conclut des transactions comportant plusieurs de ses services et produits comme la vente de logiciel et le service de soutien. Dans tous les cas (sauf pour la location de licences), le prix de transaction total d'un contrat donné est réparti entre les diverses obligations de prestation en proportion des prix de vente spécifiques de chacune.

La société comptabilise un revenu perçu d'avance au passif dans le bilan à l'égard de la contrepartie reçue en paiement des obligations de prestation non remplies. De même, si la société remplit une obligation de la prestation avant d'avoir reçu la contrepartie correspondante, elle comptabilise dans le bilan à l'actif des travaux en cours.

**CONTRATS DE LOCATION**

La société comptabilise un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative relativement à un contrat de location à la date à laquelle l'actif sous-jacent est disponible pour utilisation par la société (ci-après « date de début »).

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative ajusté pour les paiements de loyers effectués à ou avant la date de début, plus les coûts directs initiaux engagés et une estimation de tout coût de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent, moins tout avantage incitatif à la location reçu.

L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la plus courte période entre la durée de vie utile de l'actif sous-jacent et la durée du contrat de location sur une base linéaire. De plus, le coût d'un actif au titre de droits d'utilisation est diminué du cumul des pertes de valeur et, le cas échéant, est ajusté pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative afférente.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, du taux d'emprunt marginal de la société. En règle générale, la société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Les paiements de loyers inclus dans l'obligation locative comprennent notamment ce qui suit :

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**CONTRATS DE LOCATION (SUITE)**

- Les paiements fixes y compris les loyers fixes en substance, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- Les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début;
- Les paiements de loyers relatifs à des options de prolongation dont la société a la certitude raisonnable d'exercer.

La société a choisi de ne pas comptabiliser distinctement les composantes non locatives pour les baux d'espaces de bureaux (bâtiments). Ainsi, les paiements de loyers et l'obligation locative incluent les paiements relatifs aux composantes locatives et non locatives. La charge d'intérêts relative aux obligations locatives est comptabilisée au résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la société change son évaluation relative à l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation.

L'ajustement de l'obligation locative est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré dans le résultat net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

**SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES**

Dans le cadre de ses activités, il est possible que la société reçoive différentes subventions. Ces subventions sont constatées lorsqu'il y a une assurance raisonnable que l'entité se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues. Lorsque la subvention est directement reliée à une dépense spécifique, elle est enregistrée en contrepartie de ces dépenses à l'état des résultats.

**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Cela est évalué en fonction des prévisions de la société quant aux résultats d'exploitation futurs, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que des limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**RÉSULTAT DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION**

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action doit être effectué selon la méthode du rachat d'actions comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été émises au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions de la société à la valeur boursière moyenne des actions au cours de l'exercice. Lorsque les fonds sont recueillis à la date d'émission des instruments dilutifs, le résultat est retraité du montant d'impôts des frais financiers relatifs à ces instruments.

Le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions lorsque la société subit des pertes ou lorsque les options d'achat d'actions sont émises à un cours supérieur au cours moyen du marché.

**RÉMUNÉRATION SOUS FORME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS**

La société a attribué des options d'achat d'actions, comme il est décrit à la note 12 a). Elle utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options octroyées aux dirigeants, aux administrateurs et aux employés. Selon cette méthode, la charge de rémunération sous forme d'options d'achat d'actions est mesurée à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle d'évaluation des options et est constatée sur la durée d'acquisition des droits.

La société estime la juste valeur des options à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le modèle de Black et Scholes a été élaboré pour évaluer la juste valeur des options négociées qui n'ont aucune restriction en matière d'acquisition et qui sont entièrement transférables. De plus, les modèles d'évaluation exigent généralement la formulation d'hypothèses subjectives, y compris la volatilité prévue des prix des actions. Lorsque des biens ou services sont obtenus en échange d'options d'achat d'actions ou de bons de souscription, la société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Toute contrepartie payée à l'égard des options d'achat d'actions, de même que le montant préalablement inclus dans le poste des capitaux propres (surplus d'apport) relativement à ces options, sont crédités au capital social, lorsque les options sont exercées.

**CONVERSION DES COMPTES EXPRIMÉS EN DEVICES**

**Monnaie de présentation et conversion des opérations en monnaies étrangères**

Le dollar canadien est la monnaie de présentation de la société ainsi que la monnaie fonctionnelle de la société. Les transactions en monnaie étrangère sont converties à la monnaie fonctionnelle de la société aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont reconvertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à cette date. Toutes les différences sont comptabilisées en résultat net.

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS FUTURES**

**Normes, modifications et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la société n'a pas adoptées de façon anticipée**

À la date d'autorisation pour publication des présents états financiers, de nouvelles normes, de nouvelles modifications et de nouvelles interprétations des normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur. La société ne les a pas adoptées de façon anticipée. Elle prévoit les adopter selon leur date d'entrée en vigueur, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la société.

**3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES**

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers de la société.

**Juste valeur des options d'achat d'actions**

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'établissement de prix, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur.

**Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant sont incertains.

L'évaluation des provisions correspond aux charges estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la fin de l'exercice, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers en tant que provision ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques, le montant potentiel à payer, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont source d'incertitude quant aux estimations.

Les provisions sont revues à la fin de chaque exercice et ajustées pour refléter les meilleures estimations à cette date.

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

---

**3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)**

**Répartition des produits de contrats à prestations multiples**

Les accords de la société comprennent souvent la prestation de plusieurs services ou biens. Dans le cadre d'un accord visant la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie à chaque élément identifiable séparément en fonction de leur prix de vente relatif. Un élément est considéré comme étant identifiable séparément s'il a une valeur en soi pour le client. Pour évaluer si un accord visant la prestation d'éléments multiples contient des éléments identifiables séparément, la direction doit exercer son jugement. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente, la société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la société pour les mêmes éléments ou pour des éléments semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente correspond à la meilleure estimation de ce prix par la société. La meilleure estimation du prix de vente est le prix auquel la société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les politiques de prix de la société, les coûts internes et les marges. La méthode de comptabilisation des produits appropriée est appliquée à chaque élément identifiable séparément.

**Impôts différés**

Lorsque la société encourt des pertes qui ne peuvent être associées à des profits courants ou passés, elle évalue la probabilité de dégager des revenus imposables dans le futur en fonction de ses prévisions budgétaires. Ces prévisions sont ajustées pour tenir compte de certains revenus et dépenses non imposables et de la réglementation spécifique à l'utilisation de crédits ou de pertes d'impôt non utilisés. Lorsque les prévisions démontrent que les bénéfices imposables futurs seront suffisants pour que les différences temporaires puissent être déductibles, un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles.

**Aide gouvernementale**

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôt. Le montant de cette aide publique est porté soit en réduction des dépenses correspondantes soit du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses admissibles. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

**Travaux en cours**

Les revenus tirés des contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le degré d'avancement des travaux est établi en comparant les coûts réels engagés aux coûts totaux prévus pour le contrat complet, à l'exclusion des coûts qui ne sont pas représentatifs de la mesure du degré d'avancement. Les revenus estimatifs comprennent les revenus liés aux modifications de commandes et aux réclamations, lorsqu'il est probable qu'elles se traduiront par des revenus additionnels, et que le montant peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si la révision d'un contrat indique une marge brute négative, la totalité de la perte prévue sur le contrat est comptabilisée dans les frais liés à la réalisation des mandats dans l'exercice au cours de laquelle la marge brute négative est déterminée.

**Contrats de location**

La comptabilisation des contrats de location implique du jugement et requiert l'établissement d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Le jugement est utilisé pour déterminer s'il y a une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation du contrat de location sera exercée. De plus, la direction a fait des estimations pour déterminer la durée des contrats de location et le taux d'intérêt approprié pour évaluer l'obligation locative (se reporter à la note 8).



**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

**3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)**

**Continuité d'exploitation**

L'évaluation de la capacité de la direction de mettre en œuvre avec succès son plan d'affaires implique de porter des jugements. La situation actuelle indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. De plus amples informations sur la continuité d'exploitation sont présentées à la note 1.

**4. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices suivants:

	2023	2022
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	66 771	(68 261)
Travaux en cours	(54 728)	22 380
Frais payés d'avance	120	5 492
Comptes créditeurs et charges à payer	(107 591)	(34 155)
Revenus perçus d'avance	(42 404)	108 667
	<b>(137 832)</b>	<b>34 123</b>

b) La variation découlant des activités de financement s'établit comme suit pour les exercices suivants :

	2023	2022
	<b>Prêts, emprunt et débetures</b>	<b>Prêts, emprunt et débetures</b>
	\$	\$
Solde au début de la période	47 533	165 101
Charge de désactualisation	5 794	5 350
Remboursement de débetures	-	(120 000)
Remboursement des prêts	-	(2 918)
Solde à la fin de la période	<b>53 327</b>	<b>47 533</b>

**5. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS**

	2023	2022
	\$	\$
Comptes à recevoir contractés en devises canadiennes <sup>(1)</sup>	126 952	167 514
Comptes à recevoir contractés en devises américaines <sup>(1)</sup>	4 850	39 696
Revenus non facturés	121 658	123 271
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	139 541	129 291
	<b>393 001</b>	<b>459 772</b>

<sup>(1)</sup> L'échéance de ces créances est détaillée dans le tableau suivant:

<b>Classement des comptes à recevoir</b>	2023	2022
	\$	\$
0 à 30 jours	99 986	165 102
31 à 60 jours	6 904	5 380
61 à 90 jours	1 271	1 449
Plus de 90 jours	23,641	35 279
	<b>131 802</b>	<b>207 210</b>

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Mobilier et équipement de bureau	Équipement informatique	Total
<b>Coût</b>	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2022	12 843	38 376	51 219
Acquisitions	-	1 200	1 200
Solde au 31 août 2023	12 843	39 576	52 419
<b>Amortissement cumulé</b>			
Solde au 31 août 2022	12 633	32 593	45 226
Amortissement	112	2 809	2 921
Solde au 31 août 2023	12 745	35 402	48 147
<b>Valeur nette comptable au 31 août 2023</b>	98	4 174	4 272

	Mobilier et équipement de bureau	Équipement informatique	Total
<b>Coût</b>	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2021	12 843	32 976	45 819
Acquisitions	-	5 400	5 400
Solde au 31 août 2022	12 843	38 376	51 219
<b>Amortissement cumulé</b>			
Solde au 31 août 2021	12 522	30 768	43 290
Amortissement	111	1 825	1 936
Solde au 31 août 2022	12 633	32 593	45 226
<b>Valeur nette comptable au 31 août 2022</b>	210	5 783	5 993

**7. ACTIFS INCORPORELS**

	Marque de commerce
<b>Coût</b>	\$
Solde au 31 août 2022	38 000
Acquisitions	-
Solde au 31 août 2023	38 000
<b>Amortissement cumulé</b>	
Solde au 31 août 2022	36 645
Amortissement	1 355
Solde au 31 août 2023	38 000
<b>Valeur nette comptable au 31 août 2023</b>	0

	Marque de commerce
<b>Coût</b>	\$
Solde au 31 août 2021	38 000
Acquisitions	-
Solde au 31 août 2022	38 000
<b>Amortissement cumulé</b>	
Solde au 31 août 2021	33 926
Amortissement	2 719
Solde au 31 août 2022	36 645
<b>Valeur nette comptable au 31 août 2022</b>	1 355

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

**8. CONTRATS DE LOCATION**

La société loue un espace de bureaux. Le contrat de location a une durée initiale de 8 ans et comporte une option de renouvellement de 5 ans après cette date. Les conditions de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent un large éventail de modalités différentes. Le bail n'impose pas de restrictions et le bien loué ne peut pas servir de garantie à des fins d'emprunt. L'actif au titre de droits d'utilisation et l'obligation locative comptabilisés par la société portent sur l'espace de bureaux.

<b>Actifs au titre de droits d'utilisation</b>	Bâtiment
	\$
Solde au 31 août 2021	198 883
Réévaluation	(4 360)
Amortissement	(70 552)
Solde au 31 août 2022	123 971
Amortissement	(70 552)
<b>Solde au 31 août 2023</b>	<b>53 419</b>
<b>Obligation locative</b>	
	\$
Solde au 31 août 2021	245 762
Paievements de loyer	(99 894)
Réévaluation	(4 360)
Intérêts en vertu de l'obligation locative	12 445
Solde au 31 août 2022	153 953
Paievements de loyer	(90 842)
Intérêts en vertu de l'obligation locative	7 351
<b>Solde au 31 août 2023</b>	<b>70 462</b>
Portion courante	70 462
Portion non courante	-
	70 462

Les paievements contractuels non actualisés à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

	\$
Moins de 1 an	71 750
Total	71 750

	2023	2022
	\$	\$
<b>Autres montants comptabilisés en résultat net</b>		
Charge d'intérêts sur l'obligation locative	<b>7 350</b>	12 242
<b>Montants relatifs aux flux de trésorerie</b>		
Total des sorties de trésorerie relatives		
au contrat de location	<b>90 842</b>	99 894
Charge d'intérêts sur l'obligation locative	<b>7 350</b>	12 242

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

**8. CONTRATS DE LOCATION (SUITE)**

**Option de renouvellement**

Le contrat de location d'espace de bureaux est assorti d'une option de renouvellement exerçable au gré de la société. Cette option est utilisée en vue de maximiser la flexibilité opérationnelle des activités de la société. Cette option n'est pas prise en compte dans l'évaluation de l'obligation locative, car la société n'a pas la certitude raisonnable de l'exercer. Cela est généralement le cas lorsque l'espace de bureaux sous-jacent ne joue pas un rôle vital pour la société et que d'autres solutions sont envisageables à moyen terme pour remplacer l'actif sous-jacent. La pratique de la société est de s'assurer que l'espace répond à ses besoins, lesquels évoluent dans le temps. Le tableau qui suit présente un sommaire des paiements de loyers futurs potentiels au 31 août 2023 se rapportant aux périodes qui suivent les dates d'exercice des options de prolongation :

	\$
Paiements de loyers futurs potentiels non pris en compte dans l'obligation locative (actualisés)	285 083

**9. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

	2023	2022
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer en devises canadiennes	214 541	236 676
Comptes fournisseurs contractés en devises américaines	114	65 701
Salaires, vacances, bonis et charges sociales à payer	211 229	266 489
Taxes de ventes canadiennes à remettre	17 870	23 933
Taxes de ventes européennes à remettre, contractées en euros	400 156	358 702
	<b>843 910</b>	<b>951 501</b>

**10. PRÊT D'URGENCE DU GOUVERNEMENT DU CANADA**

La société a bénéficié d'un emprunt total de 60 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si la société rembourse un montant totalisant 40 000 \$ de l'emprunt d'ici le 18 janvier 2024, aucune autre somme ne sera remboursable. Les entreprises qui présenteront d'ici le 18 janvier 2024 une demande de refinancement auprès de l'institution financière qui leur a accordé le prêt du CUEC, profiteront désormais d'une prolongation pour le refinancement jusqu'au 28 mars 2024.

Bien que l'aide gouvernementale de 20 000 \$ n'est pas remboursable si la société rembourse le montant de 40 000 \$ d'ici le 18 janvier 2024, ce montant sera constaté aux résultats au moment où la société aura l'assurance raisonnable qu'elle se conformera aux modalités de remboursement anticipé de cette aide. De plus, lors de la comptabilisation initiale, la société a évalué l'emprunt à sa juste valeur donnant lieu à un ajustement de 22 902 \$ constaté aux résultats à titre d'aide gouvernementale.

**11. CAPITAL SOCIAL**

**a) Autorisé**

Nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et participantes

<b>b) Émis</b>	2023	2022
	\$	\$
63 148 956 actions ordinaires aux 31 août 2023 et 2022	<b>6 713 719</b>	6 713 719

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

**12. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS**

**a) Options d'achat d'actions**

Selon les termes du régime, modifié en février 2010, en février 2013 et en février 2021, les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants de la société d'acquérir des actions de cette dernière. Le nombre maximal d'options pouvant être attribuées en vertu du régime est égal à 12 629 790 actions ordinaires, soit 20 % des actions ordinaires émises et en circulation. Les options à être octroyées en vertu du régime n'excéderont pas une durée de cinq ans et seront octroyées au prix et aux autres conditions que les administrateurs jugeront nécessaires afin d'atteindre l'objectif du régime, et ce, conformément à la réglementation applicable. Le prix de levée de l'option ne pourra être inférieur au prix du marché.

Le nombre maximal d'options pouvant être attribuées à un bénéficiaire ne devra pas dépasser 5 % de l'ensemble des actions ordinaires en circulation. Le nombre maximal d'options pouvant être attribuées à un consultant ne devra pas dépasser 2 % de l'ensemble des actions ordinaires en circulation.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos les 31 août 2023 et 2022 :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré par action
		\$
Solde au 31 août 2021	6 868 250	0,12
Expirées	( 618 250)	0,12
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>6 250 000</b>	<b>0,12</b>
Annulées	( 200 000)	0,12
Expirées	(4 275 000)	0,12
Octroyées	4 625 000	0,08
<b>Solde au 31 août 2023</b>	<b>6 400 000</b>	<b>0,09</b>

**Transactions au cours de l'exercice clos le 31 août 2023**

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2023, la société a octroyé 4 625 000 options d'achat d'actions permettant l'achat de 4 625 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,08 \$, pour une période de cinq ans, pour une juste valeur estimée à 65 393 \$, ou 0,01 \$ par option, au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. Ces options d'achat d'actions ont été émises le 27 avril 2023 et seront acquises à tous les trois mois pour six périodes d'acquisition. Également durant cette période 4 275 000 options d'achat d'actions ont expirées et 200 000 options d'achat d'actions ont été annulées.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

	Émission du 27 avril 2023
Taux d'intérêt sans risque	3,09 %
Volatilité prévue	97 %
Taux de dividende prévu	0 %
Cours de l'action	0,025 \$
Durée de vie prévue de chaque option attribuée	5 ans

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

**12. OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS (SUITE)**

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie prévue. Un montant de 42 505 \$ a été comptabilisé à titre de charge de rémunération à base d'actions en résultat net et porté au crédit du surplus d'apport.

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours octroyées par la société aux 31 août 2023 et 2022

<b>Options en cours</b>				<b>Options pouvant être levées</b>	
<b>Fourchette des prix de levée</b>	<b>Nombre d'options</b>	<b>Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en mois)</b>	<b>Prix de levée moyen pondéré</b>	<b>Nombre d'options</b>	<b>Prix de levée moyen pondéré</b>
<b>\$</b>			<b>\$</b>		<b>\$</b>
Au 31 août 2022					
0,12	6 250 000	7	0,12	6 250 000	0,12
<b>Au 31 août 2023</b>					
<b>0,09</b>	<b>6 400 000</b>	<b>41</b>	<b>0,09</b>	<b>6 400 000</b>	<b>0,09</b>

**b) Surplus d'apport**

Le surplus d'apport inclut les options en circulation et expirées. Le solde se détaille comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Options en circulation	<b>108 144</b>	155 787
Options expirées et annulées	<b>1 809 747</b>	1 719 599
Autres	<b>25 000</b>	25 000
	<b>1 942 891</b>	1 900 386

**13. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Juste valeur**

La société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le prix actuel d'un instrument financier comportant des conditions comparables. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments est considérée approximativement égale à la juste valeur.

IFRS 7 exige des informations sur les données utilisées aux fins des évaluations à la juste valeur, y compris leur classement selon une hiérarchie qui classe selon trois niveaux d'importance les données entrant dans la détermination de la juste valeur. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur s'établissent comme suit :

- niveau 1 – les prix non rajustés cotés sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 – les données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- niveau 3 – les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

**13. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

La juste valeur de l'emprunt a été déterminée en analysant les flux de trésorerie basés sur les taux actuels applicables à des emprunts similaires.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<u>Actifs financiers au coût amorti</u>				
Encaisse	6 718	-	-	6 718
Clients et revenus non facturés	-	330 481	-	330 481
<u>Passifs financiers au coût amorti</u>				
Comptes créditeurs et charges à payer	-	(302 377)	-	(302 377)
Emprunt	-	(47 533)	-	(47 533)
<b>Au 31 août 2022</b>	<b>6 718</b>	<b>(19 429)</b>	<b>-</b>	<b>(12 711)</b>
<u>Actifs financiers au coût amorti</u>				
Encaisse	67 919	-	-	67 919
Clients et revenus non facturés	-	253 460	-	253 460
<u>Passifs financiers au coût amorti</u>				
Comptes créditeurs et charges à payer	-	(203 084)	-	(203 084)
Emprunt	-	(53 327)	-	(53 327)
<b>Au 31 août 2023</b>	<b>67 919</b>	<b>(2 951)</b>	<b>-</b>	<b>64 968</b>

**Risque de crédit**

La société utilise une méthode simplifiée pour comptabiliser les comptes clients et les autres débiteurs ainsi que pour inscrire la correction de valeur des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Celles-ci correspondent aux insuffisances attendues des flux de trésorerie contractuels en tenant compte du potentiel de défaillance à tout moment pendant la durée de vie de l'instrument financier. La société se sert de l'expérience passée, d'indicateurs externes et d'informations prospectives pour calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de calcul.

Au 31 août 2023 il existait une concentration de crédit car plus de 77 % des comptes clients est dû par deux clients (63 % des comptes clients dû par deux clients au 31 août 2022). En raison de l'excellente santé financière de ces clients, la direction est d'avis que le risque de crédit est limité.

**Risque du taux d'intérêt**

La société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur.

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Clients et autres débiteurs	sans intérêts
Comptes créditeurs et charges à payer (hors intérêts à payer)	sans intérêts
Emprunt	sans intérêts jusqu'au 18 janvier 2024

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

**13. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

**Risque de marché**

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses solutions existantes et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des mises à jour et des versions améliorées du logiciel SmartGuide® qui seront en mesure d'être acceptées et de satisfaire les demandes des clients. La popularité ou la pertinence de ses solutions peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux logiciels concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouvelles solutions et la distribution de celles-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

**Risque de liquidité**

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de logiciels ou aux besoins en fonds de roulement. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, les liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par les licences et les contrats d'entretien gouvernementaux et les services professionnels par l'entremise ou non de partenariats.

Au 31 août 2023, l'ensemble des passifs financiers viennent à échéance dans moins de trois mois à l'exception de l'emprunt venant à échéance le 18 janvier 2024..

**Risque de change**

La société est exposée aux risques de change par ses ventes et location de licences en Euros et ses opérations en devise américaine (les notes 5 et 9 fournissent le détail des comptes clients et comptes créditeurs en monnaies étrangères). Ces risques sont partiellement compensés par ses frais de commercialisation aux États-Unis et en Europe. Le risque n'est pas couvert.

Le tableau suivant présente les détails de la sensibilité de la société à une augmentation et à une diminution de 10 % de la devise étrangère par rapport à la monnaie canadienne. L'analyse tient uniquement compte des éléments monétaires libellés en devises en cours :

	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
<b>Euro par rapport au \$ canadien</b>				
Résultat net et capitaux propres (i)	-	(35 870)	-	35 870
<b>Devise U.S. par rapport au \$ canadien</b>				
Résultat net et capitaux propres (i)	474	(2 601)	(474)	2 601

(i) Essentiellement attribuable à l'exposition aux débiteurs et aux créditeurs libellés en devises étrangères.



**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

**14. FRAIS LIÉS À LA RÉALISATION DES MANDATS, À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET AU DÉVELOPPEMENT**

	2023	2022
	\$	\$
Assurances	57 751	51 558
Autres frais administratifs	66 331	108 574
Crédits d'impôt	(139 541)	(130 779)
Frais de déplacement	27 903	16 216
Frais de promotion et représentation	16 373	40 944
Honoraires professionnels	92 935	220 059
Salaires et charges sociales	1 192 099	1 126 026
Sous-traitants	-	6 078
Subventions gouvernementales	-	(22 500)
	<b>1 313 851</b>	<b>1 416 176</b>

**15. RÉSULTAT PAR ACTION**

Pour les exercices clos les 31 août 2023 et 2022, il n'y avait aucune différence entre le résultat de base et le résultat dilué par action étant donné que l'ensemble des options d'achat d'actions émises ont un effet antidilutif et, par conséquent, n'ont pas été inclus lors du calcul. Le résultat de base et dilué par action a été calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

**16. CLIENTS IMPORTANTS**

Revenus auprès des plus importants clients en relation avec les revenus totaux :

	2023	2022
	\$	\$
Firme de consultant	451 045 (30 %)	353 691 (21 %)
Province au Canada	264 304 (18 %)	102 160 ( 6 %)
Autre province au Canada	171 817 (12 %)	113 960 ( 7 %)

**17. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE**

Revenus par régions géographiques basé sur la location des clients :

	2023	2022
	\$	\$
Canada	1 373 693 (93 %)	1 461 154 (88 %)
États-Unis	106 534 ( 7 %)	178 943 (10 %)
Autres	-	7 271 ( 1 %)
France	-	3 706 ( 1 %)

**18. INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS - CHARGES FINANCIÈRES**

	2023	2022
	\$	\$
Intérêts et frais bancaires	2 107	1 456
Intérêts et pénalités payés aux gouvernements (remboursement)	(6 656)	47 488
Intérêts sur débentures	-	5 953
Intérêts sur l'obligation locative	7 351	12 242
Revenus d'intérêts	( 257)	( 326)
Charge de désactualisation	5 794	5 350
Perte (gain) sur taux de change	48 686	(39 221)
	<b>57 025</b>	<b>32 942</b>

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

**19. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

La charge d'impôts attribuable au bénéfice diffère des montants calculés en appliquant le taux d'impôt statutaire de 26,5 % :

	<b>2023</b>	2022
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Bénéfices avant impôt sur le revenu	<b>160 597</b>	112 751
Charge d'impôts selon le taux d'imposition statutaire	<b>42 558</b>	29 879
Utilisation des crédits d'impôt non-remboursables	<b>(22 899)</b>	(16 263)
Utilisation d'avantage fiscal non comptabilisé découlant des écarts temporaires	<b>(33 026)</b>	(31 538)
Écarts permanents et autres	<b>13 367</b>	17 922
	<b>-</b>	<b>-</b>

L'impôt différé découlant des différences temporaires et des pertes fiscales inutilisées se résume comme suit :

	<b>Comptabilisé en</b>		
	<b>2022</b>	<b>résultat net</b>	<b>2023</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Crédit d'impôt remboursable	(34 262)	(2 716)	<b>(36 978)</b>
Crédit d'impôt non remboursable	(4,309)	(2 633)	<b>(6 942)</b>
Actifs au titre de droits d'utilisation	(32 853)	18 697	<b>(14 156)</b>
Obligation locative	40 798	(22 125)	<b>18 673</b>
Pertes autres qu'en capital	30 626	8 777	<b>39 403</b>
	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Au 31 août 2023, les différences temporaires déductibles pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé sont les suivantes :

	<b>Fédéral</b>	<b>Québec</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Frais de recherche et de développement	<b>3 176 419</b>	<b>5 856 162</b>
Immobilisations incorporelles	<b>252 667</b>	<b>252 667</b>
Immobilisations corporelles	<b>67 105</b>	<b>66 721</b>
Pertes autres qu'en capital	<b>2 428 755</b>	<b>1 925 429</b>
Réserves non déduites et autres	<b>173 956</b>	<b>173 956</b>
	<b>6 098 902</b>	<b>8 274 935</b>

La capacité à réaliser des avantages fiscaux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la rentabilité future des opérations. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de l'actif. Par conséquent, les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés, ces actifs d'impôts différés non reconnus sont de 1 853 152 \$ (1 865 252 \$ en 2022).

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

**19. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)**

Au 31 août 2023, la société dispose de pertes autres qu'en capital, qui sont disponibles pour réduire les impôts dans les années à venir et expirent comme suit:

	<b>Fédéral</b>	<b>Provincial</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
2028	590 459	141 548
2029	248 776	220 508
2031	727 354	721 971
2032	638 373	622 989
2034	51 450	47 031
2035	67 097	66 135
2038	105 246	105 247
	<b>2 428 755</b>	<b>1 925 429</b>

Les frais de recherche et de développement non déduits au 31 août 2023 totalisent 3 176 419 \$ au fédéral et de 5 856 162 \$ au provincial et n'ont aucune date d'expiration.

La société dispose également de crédits d'impôt fédéral à la recherche et développement totalisant 847 049 \$ (847 049 \$ en 2022). Ces crédits d'impôt, dont la date d'expiration se situe entre 2026 et 2039, sont non-remboursables mais peuvent être appliqué contre l'impôt fédéral à payer. Advenant la comptabilisation d'un tel crédit d'impôt à recevoir, un passif d'impôt différé de 224 468 \$ serait comptabilisé. La société dispose également de crédits d'impôt provincial pour le développement des affaires électroniques non-remboursables totalisant 79 466 \$ (66 145 \$ en 2022).

**20. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL**

En matière de gestion de capital, la société a pour objectif, depuis le début de ses opérations, la continuité de son exploitation afin de poursuivre le développement et la commercialisation de son logiciel SmartGuide® et de protéger ses actifs, tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires. La société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital. Pour répondre à ses besoins de capitaux, la société a plusieurs possibilités dont l'émission de capital, de débentures ou d'autre financement à court ou à long terme.

La société définit son capital comme étant le total des capitaux propres et de l'emprunt. Les capitaux propres négatifs (589 353 \$) \$ au 31 août 2023 ((792 455) \$ au 31 août 2022), sont composés du capital social et du surplus d'apport relié aux options d'achat d'actions émis en contrepartie de services et du déficit. L'emprunt totalise 53 327 \$ au 31 août 2023 (47 533 \$ au 31 août 2022). Au 31 août 2023 le capital est de (536 026) \$ ((744 922) \$ au 31 août 2022).

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 août 2023.

**ALPHINAT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AUX 31 AOÛT 2023 ET 2022**  
(en dollars canadiens)

---

**21. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

**a) Rémunération des principaux dirigeants et administrateurs**

La rémunération du principal dirigeant, soit le président, sous forme de salaires, pour l'exercice clos le 31 août 2023 a été de 257 692 \$ (250 099 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2022). La rémunération du chef de la direction financière et d'un administrateur, sous forme d'honoraires professionnels, pour l'exercice clos le 31 août 2023 a été de 34 950 \$ (22 923 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2022).

La rémunération des principaux dirigeants et administrateurs, sous forme d'options d'achat d'actions, pour l'exercice clos le 31 août 2023 a été de 20 678 \$ (7 442 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2022).

**b) Opérations entre apparentées**

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2023 la société a encouru des charges d'intérêts à :

- des actionnaires et une société détenue par un actionnaire ayant le contrôle, totalisant 0 \$ (158 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2022) sur les prêts d'administrateurs et d'une société sous contrôle commun.

**22. ÉVENTUALITÉS**

Dans le cadre normal de ses activités, la société est exposée à des litiges ou réclamations provenant de transactions avec des clients ou des fournisseurs ou résultant de vérifications par les autorités réglementaires locales et étrangères. La société ne peut prédire l'issue de telles situations et la probabilité d'une sortie de ressources économiques. La société comptabilise une provision lorsque le moment et le montant de la sortie devient probable. Pour les exercices clos les 31 août 2023 et 2022 aucune provision n'a été comptabilisée.

**23. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS**

Le 12 janvier 2024 la société a octroyé à ses salariés, 2 275 000 options d'achat d'actions permettant l'achat de 2 275 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,08 \$, pour une période de cinq ans.